

Année scolaire 2021/2022

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

DU 8 Novembre 2021

Présents : Mmes Audurier, Barbarin, Berson, Bisson, Bonnenfant, Bonnet, Fajour, Guéguen, Puiravau et M. Guichard : enseignants.

Mme Cateau : DDEN, Mme Morin : Adjointe aux affaires scolaires de la commune de Cherveux.

Mmes Koessler, Rousselot, Devillers, Guevara, Proust, Renoux, Guillemain et MM. Rhault, Trouvé :

Représentants des parents d'élèves.

Excusés : Mme Gournay : représentante des parents d'élèves, Mme Vannier : enseignante, Mme Missioux : Maire de Cherveux, M. Murzeau : Inspecteur de l'Education Nationale.

❑ **Installation du nouveau conseil d'école.**

Chacun des membres se présente et accueille les nouveaux venus.

❑ **Le règlement intérieur de l'école**

Les membres du Conseil d'école ont pu prendre connaissance du règlement intérieur 2020/2021 en amont. Mme Bonnet ayant remarqué que certains paragraphes, dans le chapitre Inscriptions, étaient mentionnés deux fois, propose d'en supprimer un, les plus complets seront conservés. La mention : scolarité obligatoire à 6 ans est modifiée par « 3 ans ». L'adjonction de : « dans le cadre d'un conseil d'école extraordinaire » est ajoutée au paragraphe concernant les modifications du rythme scolaire dans le cadre de la pandémie.

Après délibération, le règlement intérieur 2021/2022 est adopté à l'unanimité.

❑ **Effectifs 2021/2022**

L'effectif actuel de l'école est de 218 élèves, répartis comme suit : 25 en petite section, 18 en moyenne section, 28 en grande section, 25 en CP, 25 en CE1, 24 en CE1/CE2, 22 en CE2/CM1 25 en CM1/CM2 et 27 en CM2.

Le moratoire sur la fermeture des classes ayant pris fin, l'école compte maintenant 9 classes au lieu de 10 pour le même effectif que l'an passé.

Les prévisions d'effectifs des années N+1 sont demandées aux écoles et aux mairies, en Novembre chaque année par la DSDEN. A priori et au regard du nombre de naissances à Cherveux en 2019, il pourrait y avoir une classe de 25 élèves, en petite section, l'an prochain.

❑ **Point sur le RASED**

L'école bénéficie actuellement d'une maitresse E Mme Berlioz (aide pédagogique) pour les élèves de cycle 2 jusqu'en Janvier 2022, après cette période, elle ne sait pas si elle pourra continuer à prendre en charge des élèves en difficulté à Cherveux.

Aucun(e) psychologue scolaire n'est nommé(e) sur l'école de Cherveux depuis le début de l'année scolaire. C'est pourtant un besoin important, ne serait-ce que pour les élèves qui doivent bénéficier d'une orientation. En effet, le dossier doit comporter un test psychométrique, fait par un(e) psychologue scolaire. Ils sont à remettre fin Janvier.



Mme Cateau, DDEN, propose de faire remonter cette demande. Les parents délégués vont, de leur côté, faire un courrier au Directeur Académique, à ce propos.

❑ **Projets et actions**

Le projet d'école validé en 2018 par le conseil d'école pour 3 années est reconduit pour un an. Son bilan devra être rédigé au printemps 2022. Un nouveau projet d'école devrait être réalisé à la rentrée prochaine.

Concernant les actions liées à ce projet d'école, l'équipe enseignante a souhaité recentrer ses projets sur une dynamique d'école. En effet, avec la pandémie, les élèves des différentes classes ne se sont pas beaucoup côtoyés et n'ont pas pu partager des projets communs, hormis en maternelle grâce au projet « art plastique ».

Les actions se déclineront en 2 pôles principaux : culturel et sportif. L'équipe enseignante souhaite remercier, chaleureusement, l'APE ainsi que la Mairie pour l'aide financière que chacune de ces structures leur apporte.

Certains projets ont déjà eu lieu ou sont en cours :

Pôle culturel :

Le projet littérature « Les incorruptibles » est en cours pour les classes de GS au CM1.

La visite du musée de la commanderie des Antonins et l'atelier d'art plastique sur le thème de la dentelle se sont déroulés au mois de septembre, 7 classes sur 9 y ont participé

Pôle sportif :

La Cherveusienne de la fontaine : La Coulée verte étant annulée, cette année encore pour les enfants, les élèves du CE1 au CM2 ont participé à une course, organisée en collaboration avec M. Guillard, sur le chemin de la Bouricaille et ont été encouragés par les plus jeunes. Les trois premiers dans chaque catégorie ont été récompensés. Mme Missioux, en tant que représentante du conseil départemental et maire de Cherveux, a fourni les lots pour les gagnants.

Les CP suivent avec Mme Berson la transat Jacques Vabre.

Les projets à venir :

Pôle culturel :

Projet « Art Plastique » : L'objectif final est d'exposer les œuvres réalisées par les élèves dans la cour des classes élémentaires. 5 classes du CE1 au CM2 y participeront. Chaque classe, avec l'aide d'une intervenante en art plastique, Mme Cathy Duval, travaillera à partir de l'œuvre d'un ou plusieurs artistes et peindra « à la manière de... » sur des panneaux de bois qui seront ensuite posés sur les murs de l'école. Les parents d'élèves seront sollicités pour aider à la réalisation du projet.

Le projet « Musique » est le projet fédérateur de l'ensemble de l'école. Il se déroulera sur les périodes 4 et 5 de l'année scolaire et impliquera les 9 classes, soit en chants du monde, en chorale ou percussions corporelles. Mme Julie Figuera, professeur de musique, interviendra en moyenne 8 heures par classes. Le mode de représentation finale n'est pas encore décidé.



Le projet « Ecole et cinéma » proposé par les conseillers départementaux permettra aux élèves de découvrir 3 films dans l'année. « Alice comédie » est le premier s'adressant au GS et CE1 et « Chantons sous la pluie » celui pour les cycle3.

L'école participera, cette année, encore au JMF. Les élèves pourront, ainsi, assister à une représentation de spectacle vivant, salle hélianthe à la Crèche.

A noter : Une remarque concernant le coût du transport : l'école est située dans une zone rurale, ceci implique un certain nombre de déplacements. Les prix du transporteur ayant remplacé le SITS sont plus élevés : aussi, il sera peut-être nécessaire de demandé à la mairie de Cherveux d'augmenter la subvention transport, actuellement de 10€ par enfant par an. Pour exemple : un aller retour La crèche passe de 70 euros à 122,00€.

Pôle sportif :

L'école est labellisée « Génération 2024 » et à ce titre, participera à des évènements nationaux, comme des rencontres avec des sportifs de haut niveau.

L'école étant, comme chaque année, affiliée à l'USEP, chaque enfant possède une licence et participe à différents projets comme les rencontres inter-classes, le p'tit golf pour les CE2/CM1 et Les CM1/2, le p'tit tour à vélo et l'usepathlon pour les élèves du CP au CE2. Le « Printemps des maternelles » pour les classes de MS et GS.

Le projet « Ecole dehors » se déroule toujours sur l'ensemble de l'année pour la classe de MS ainsi que le projet Jardin.

□ Point sur les travaux

La classe de CP est maintenant équipée d'eau chaude, travaux réalisé durant les vacances d'été.

Les travaux des nouvelles toilettes ont pris énormément de retard, Mme Morin explique la difficulté à trouver des artisans qui veuillent bien répondre à l'appel d'offre. C'est maintenant chose faite. Une autre difficulté a du être surmontée, celle de l'approvisionnement des matériaux. Les travaux devraient commencer mi février et se terminer mi-mai 2022.

□ Questions diverses

- Marché de Noël : Les classes n'ont qu'un mois pour préparer les objets destinés à la vente. Mme Koessler, présidente de l'APE explique les difficultés à le mettre en œuvre. Cette année, des exposants privés vendront leurs produits. Il aura lieu le 27 novembre.
- La photo de classe aura lieu le 19 novembre.
- La fête de l'école est programmée pour le samedi 25 juin, Mme Koessler prévient que ce sera sous une nouvelle forme.
- Les enseignantes rééditent leur demande concernant le nettoyage des toilettes des grands entre 12h00 et 14h00. En effet, cette demande récurrente n'a pas encore trouvé de solution. Les représentants de parents et Mme Morin vont contacter la CC du haut val de Sèvre à ce propos.



Par voie électronique
Ordonnance N° 2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives (JORF, 9 décembre 2005, p.18986)

- Les représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école souhaiteraient organiser un « Café Parents » pour aller à leur rencontre. Le lieu est à demander à la mairie.
- Sécurité : Les parents ont observé beaucoup d'incivilité sur le parking de l'école, Mme Morin accepte de rappeler les règles dans le bulletin municipal.
- Le prochain conseil d'école est fixé **au jeudi 17 mars 2022**.
- **En annexe** : le règlement intérieur de l'école et le PPMS.

Signatures :

Mme Bonnet Directrice de
L'école La Fontaine Cherveux

Pour la Mairie
Mme Morin Elue au Scolaire

Les parents délégués présents (CR validé par mail) :

Mme Koessler, Mme Rousselot, Mme Devillers, Mme Guevara, Mme Proust, Mme Renoux, Mme Guillemain, Mme Gournay et M. Rhault et M. Trouvé

